



## MUNICIPALITE DE 1552 TREY

Syndic (026) 668 12 06

Secrétaire (026) 668 29 35

Administration communale, Place du Collège 1, 1552 Trey

Trey, le 7 novembre 2016

# Budget 2017 Préavis municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

La Municipalité vous présente le budget 2017 adopté dans sa séance du 7 novembre dernier. Elle l'accompagne de quelques commentaires.

Pour 2017, les revenus se montent à CHF 939'474.-- et les charges à CHF 1'012'145.--, soit un excédent de charges de CHF 72'671.--.

Parmi les principaux montants, nous mentionnons :

	Charges	Revenus
Instruction publique et cultes	CHF 133'400.--	CHF 2'000.--
Sécurité sociale	CHF 178'300.--	-- . --
Finances	CHF 138'245.--	CHF 707'369.--

Au chapitre du service financier, on notera une diminution des montants versés par la péréquation (moins CHF 50'876.-) par rapport au budget 2015.

Les rentrées fiscales, notamment celles qui concernent l'impôt sur la fortune et dans une moindre mesure l'impôt sur le revenu, étaient particulièrement élevées. La diminution de la population au 31 décembre de cette même année accentue également cette différence.

On remarquera également une augmentation de la facture sociale de CHF 22'600.- par rapport au budget 2016.

Au vu de ces changements qui provoquent une augmentation de certaines dépenses et une diminution d'autres recettes, la Municipalité s'est appliquée à présenter un budget très prudent.

En conclusion, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, de bien vouloir adopter le budget 2017 tel qu'il vous est présenté.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

La Secrétaire :

  